COMPRENDRE LES CHARGES RÉCUPÉRABLES

Objectif pédagogique global :

À l'issue de la formation, le (la) participant(e) sera capable d'identifier, d'analyser, et de justifier les charges récupérables dans toute situation de gestion locative.

Premier module : Définition et cadre juridique des charges locatives

Objectif pédagogique du module : À l'issue de la formation, le (la) participant(e) sera capable de connaître la définition et le cadre réglementaire des charges récupérables.

1. Définition des charges locatives
2. Les différentes catégories de charges
3. Les modes de répartition des charges en monopropriété
4. Les modes de répartitions des charges en copropriété
5. Le délai de prescription

Deuxième module : Les caractéristiques des charges locatives

Objectif pédagogique du module : À l'issue de la formation, le (la) participant(e) sera capable d'identifier les dépenses récupérables/non récupérables dans les budgets courants et appliquer la réglementation pour calculer et répartir les charges auprès des locataires.

1. Les charges liées au salaire du personnel
2. Les charges d'ascenseur
3. Les charges de l'eau
4. Les charges de chauffage
5. Les charges des parties communes /espaces extérieurs
6. Les charges sur l'hygiène
7. Les charges sur les impositions et taxes
8. Les contrats d'entretien et les contrats multiservices

9. La contribution du locataire aux économies d 'énergie

Troisième module : La régularisation des charges locatives

Objectif pédagogique du module : À l'issue de la formation, le (la) participant(e) sera capable d'expliquer la procédure d'arrêté et de régularisation annuelle des charges

1. Les étapes du processus de régularisation
2. Exemple d'un compte de charges
3. La régularisation au départ du locataire

Quatrième module : Savoir répondre aux questions des locataires

Objectif pédagogique du module : À l'issue de la formation, le (la) participant(e) sera capable de renseigner les locataires sur leur charges locatives (1 er niveau d'information)

1. S'informer avant toutes choses
2. Répondre aux 13 questions les plus courantes des locataires

PUBLIC

Toute personne souhaitant approfondir ses connaissances et sa compréhension sur les charges locatives : notamment les collaborateurs de la gestion locative, de la comptabilité, de la gestion technique, et tous les nouveaux arrivants dans le secteur du logement social.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES :

- Un glossaire
- 4 heures de vidéos
- 1 livret pédagogique à télécharger
- 8 tests (quiz, textes à trous, vrai/faux ...)
- 1 test de positionnement (20 questions)

- 1 test d'évaluation (20 questions)
- Documents externes (PDF et vidéos)

+ Accompagnement de la formatrice si besoin :
  - sur la plateforme Moodle
  - ou par e-mail
  - ou par téléphone

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

Cette formation est disponible pendant 1 mois à compter de la date d'inscription du (de la) participant(e) et de l'envoi du lien de connexion.

La durée estimée du travail du (de la) participant (e) est de 7 heures.

COÛT DE LA FORMATION

290 euros net de taxes